

Fabrè Dominique, 8, rue Jean-Vidal.  
Crémieux Gérard, rue Wilson.  
Doumergue Jean, rue Wilson.  
Escard Maurice, avenue de Paris.  
Quèbre Michel, 6, rue St-James.  
Laborie Josette, 18, rue St-James.  
Delsahut Roland, Bégoux.  
Sarragossa Rosine, rue Wilson.  
Pagès Christian, rue Wilson.

Publications de mariages  
Raynal Fernand, cultivateur à Cahors, et Conquet Gergette, s.p., à Trespoux-Rassiels (Lot).  
Dewannieux André, magistrat à Marmande (L-et-G.), et Aviragnet Anne-Marie, s.p., à Auch (Gers).

Mariages  
Verdon Marcel, ouvrier d'usine, et Fage Noëlle.  
Mendailles André, docteur en médecine, et Dubuc Rose, sage-femme.

Décès  
Combebias Prosper, s.p., 70 ans, rue Wilson.  
Baynac Jean, jardinier, 65 ans, rue Wilson. Michel Marie-Louise, épouse Milhas, s.p., 45 ans, 53, rue Nationale.  
Séval Jean, cultivateur, 73 ans, aux Ramonets.

Garrabos Joseph, adjoint en retraite, 49 ans, avenue de Bégoûx.  
Poussou Jean-Pierre, 6 ans, route de Toulouse.  
Palacio Manuel, 38 ans, rue Wilson.  
Garrigues Marie, Vve Alazard, s.p., 83 ans, aux Tuilleries.  
Jouglas Jules, forgeron, 65 ans, rue Wilson. Robin Théodora, ép. Causse, s.p., 46 ans, 12, place des Carmes.  
Dozier Léonie, s.p., 89 ans, rue Wilson.  
Marconié Henri, cult., 78 ans, à Mourêt.

**APRES LA CONFERENCE  
DE M. DE NARBONNE**

Nous avons rendu compte de la belle et utile conférence donnée au Palais des Fêtes par le célèbre aviateur M. de Narbonne qui a été l'infatigable propagandiste et protagoniste de l'aviation dans le Lot, avait présenté au public en termes qu'on peut dire excellents.

Il est bien nécessaire que de pareilles séances viennent rappeler au public français ce que notre pays a été et a encore si peu de temps, le prestige qu'il exerçait dans le monde, la place de premier rang qu'il y tenait, la gloire que ses fils fervents et courageux lui avaient acquise — et pas seulement dans le domaine de l'aviation ! Il est bon que l'on rappelle ainsi aux jeunes générations qu'il y avait beaucoup de grands Français parmi leurs devanciers et que le temps passé ne doit pas être jugé seulement d'après la défaite due à tant de causes qui n'affectent pas le fond même de notre race ! C'est dans ces fastes glorieux que l'on doit prendre la confiance nécessaire à l'édification d'un avenir réparateur.

Ainsi, il était réconfortant d'entendre M. de Narbonne évoquer les exploits des Clément Ader, des Blériot, des Paulhan, des Farman, des Roland Garros, des Mermoz (car le Lot est représenté dignement dans cette glorieuse phalange). Il est réconfortant d'entendre rappeler l'héroïsme, le dévouement, la ténacité d'un Mermoz, grâce à qui c'est aux ailes françaises que le monde a pu voir réalisée cette œuvre jugée impossible : la liaison régulière de la vieille Europe à l'Amérique du Sud et le parcours effectué comme celui d'un horaire de chemin de fer, de Paris à Santiago-du-Chili. En 3 jours, alors qu'il en fallait 90 au siècle dernier, chaque semaine l'aviation de Mermoz transportait le courrier de trois continents, du Bourget au Pacifique, par-dessus l'Espagne, par-dessus l'Afrique, par-dessus l'Océan et par-dessus l'Amérique.

Mais ce que nous voudrions relever ici c'est une remarque faite au cours de ces souvenirs par M. de Narbonne. Il a rappelé qu'après la magnifique réussite de Mermoz une concurrence étrangère — celle de l'Allemagne — institua une ligne régulière sur le même parcours. Et M. de Narbonne ajoutait que le courage et l'énergie de Mermoz avaient toujours triomphé de cette concurrence et que sur cette ligne les ailes françaises ne s'étaient jamais laissées distancer par les autres — malgré la supériorité de leurs appareils et la supériorité de leur organisation.

Le conférencier a bien fait de dire cela et le public a bien fait de l'approuver. Mais nous voudrions qu'il ait aussi un peu réfléchi. Il est très beau d'avoir du courage et de l'énergie et de l'habileté comme Mermoz. Mais ces qualités magnifiques que n'auraient-elles pas fait si elles avaient été multipliées par « la supériorité des appareils et la supériorité de l'organisation » ? C'est une terrible faute que de compter sur le courage et l'habileté des hommes pour suppléer à l'infériorité du matériel et de l'organisation.

Voilà ce que M. de Narbonne a voulu dire et voilà ce que le public a applaudi en écoutant la leçon que nous donne l'exemple de Mermoz.

**SERVICE DES CHAUSSURES**

En raison du nombre élevé de demandes de coupons d'achat de chaussures restant à satisfaire, le public ne devra déposer que les demandes concernant les catégories suivantes :

Usage ville : cadets, grandes fillettes, et garçonsnettes, fillettes ; Fantaisie : hommes et garçonsnettes, fillettes ; Sabots : femmes, cadets, grandes fillettes, et garçonsnettes fillettes ; pantoufles.

Les demandes faites à compter du 1<sup>er</sup> janvier restent valables et ne doivent pas être renouvelées.

Les intéressés sont priés de se munir de leur carte de vêtements, un récépissé leur sera délivré.

Les demandes seront reçues à la mairie du 1<sup>er</sup> au 15 avril inclus.

Le public est informé que la distribution des coupons d'achat de chaussures commencera le 1<sup>er</sup> avril 1943.

Du 1<sup>er</sup> au 8 avril, distribution des coupons d'achat de pantoufles, sabots, espadrilles.

Du 9 au 15 avril, distribution des bons d'achat d'usage travail, usage ville et fantaisie.

# Journal du Lot

SAMEDI  
27  
MARS  
83<sup>e</sup> ANNEE.  
N<sup>o</sup> 24

50<sup>c</sup> ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les Mercredis & les Samedis Dir. : A. COUËSLANT † (1868-1942)

## "SERVIR" dans l'union et la discipline

Les personnalités américaines qui, publiquement, ont exprimé les craintes que leur inspire la politique de la Russie bolchévique ne sont évidemment pas « de mèche » avec les Européens de toutes nationalités qui ont déjà manifesté de pareils sentiments. Il est évident que M. Staline réserve son indépendance à l'égard de ses alliés provisoires ; c'est bien le moins qu'on puisse dire. Ainsi se discerne la destination secrète, en tout cas la mésentente foncière, qui existe, qui ne peut pas pas exister, entre des puissances comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, d'une part, et, d'autre part, le gouvernement de M. Staline.

ponsabilités, donnant à tous ainsi la plus belle illustration de ce mot : « servir ». L'Histoire mettra à sa haute place cette figure de patriote opiniâtre, qui puise dans son propre patriotisme la vigueur et la constance qu'on lui voit.

Nous avons une leçon essentielle à en tirer, nous Français : c'est de maintenir, de renforcer notre union nationale.

Il y a une profonde logique dans la destinée des peuples, et quelque aberration qu'ils commettent, ils sont, tôt ou tard, ramenés dans la voie de la raison — ou ils subissent le châtiement que leur vaut la faute de s'en être écarté.

### Le délégué au Comité de répartition trafiquait sur le sucre !

Le 17 mars, la police a arrêté Maurice Latreille, épicier en gros de Montauban et délégué au Comité consultatif de répartition, alors qu'il livrait irrégulièrement 5 tonnes de sucre à un prix exorbitant.

### EN PEU DE MOTS...

- A la suite de nouveaux attentats qui se sont produits ces jours derniers à Lyon le couvre-feu a été fixé à 21 h., alors qu'il était fixé précédemment à minuit.
- Employée au Comité d'assistance de Calomerleouart, la femme Minet puisait dans les colis destinés aux prisonniers des denrées qu'elle revendait au prix fort. Elle a été condamnée à 5 ans de travaux forcés.
- Le ministre de la guerre des Etats-Unis annonce que tous les Grecs vivant aux Etats-Unis seront incorporés dans l'armée américaine.
- A Toulouse, sa direction s'étant bloquée, un camion est monté sur le trottoir et a écrasé un passant, Mme Marie-Thérèse Vallée, 21 ans, dont le mari était rentré la veille de captivité.
- 1.500 cartes de textile et 500 bons de chaussures ont été volés à la mairie de Bressuire (Deux-Sèvres).
- L'Italie fête le 2<sup>e</sup> anniversaire de la fondation par Mussolini, des faisceaux fascistes. Les édifices publics sont pavovisés.
- Un jeune aviateur français, André Stuzek, vient de construire le prototype du premier avion de sport et de tourisme français conçu, construit et essayé depuis l'armistice.
- Des cambrioleurs se sont introduits dans l'appartement de M. Grenot, avenue Adrien-Hébrard, à Paris, où ils ont dérobé une somme de 3.320.000 francs.
- Depuis la mort de Mme Mistral, les amis du grand poète se sont réunis pour que la propriété et les souvenirs de Mistral ne soient pas dispersés. Cette demeure deviendrait le Musée-Souvenir de Mistral.

### APRES LE DISCOURS DE M. CHURCHILL

De Berlin. — Du correspondant particulier de l'O.F.L. : Dans leurs commentaires du discours de M. Churchill aux Communes, les milieux politiques de la Wilhelmstrasse ont particulièrement insisté sur le fait que le Premier britannique a remplacé les « Big four » par les « Big three », c'est-à-dire l'Angleterre, les Etats-Unis et les Soviets. « C'est là, dit-on, un nouveauté qui ne peut manquer d'intéresser la France autant que la Chine. L'ex-général Giraud ne proclamait-il pas, dans une récente déclaration, qu'il était largement diffusée aux Etats-Unis, que la France, dans l'hypothèse d'une victoire des adversaires de l'Axe, pourrait s'associer à la table de la conférence de la paix sur le pied d'égalité avec les autres puissances ? »

### PALAIS DES FETES

Samedi 27 mars, soirée 21 h. Dimanche 28, deux matinées : 13 h. 45, 16 h. 30, soirée 21 h., Harry Baur, Marie-Hélène Dasté dans : L'ASSASSINAT DU PERE NOEL, avec un bon complément, France Actualités.

## SPORTS

### STADE CADURCIEN Rugby

Dimanche 28, le Stade Cadurcien recevra sur le terrain municipal de Cahors, les formations juniors et équipe première de l'A.S.P.O. de Brive. Les visiteurs annoncent l'envoi de deux bonnes formations. Le Stade alignera l'équipe juniors qui connaît bien le public cadurcien ; l'équipe première, malgré le départ de plusieurs joueurs pour l'Allemagne présentera une belle équipe qui donnera satisfaction au public qui assistera à cette journée sportive.

### UNE BELLE MANIFESTATION DE RUGBY SCOLAIRE

Cette coupe est exclusivement réservée aux sociétés sportives scolaires. Voici d'ailleurs, la liste des équipes engagées : les Francs-Joueurs du Lycée d'Aurillac, champion (senior) de l'Académie de Clermont-Ferrand et vainqueurs en 1941 de la Coupe du Quercy.

### AMATEURS de la Route Auberges françaises

Nouvel horaire annulant les précédents Réunions : Tous les jeudis, 14 h., foyer de l'A.D.A.C., 23, quai de Regourd.

### Office des Mutilés Combattants du Lot

Un concours est ouvert pour l'admission à un emploi de rédacteur à l'Office départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation d'Eure-et-Loir. Les inscriptions sont reçues au secrétariat général de l'Office départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation, 1, rue des Vieux-Rapporteurs à Chartres, jusqu'au 8 avril 1943, terme de rigueur.

### M. Frédéric Cayrou est élu Maître des Jeux Floraux

Dans sa séance du 19 mars 1943, l'Académie des Jeux Floraux a élu à l'unanimité maître des Jeux Floraux, l'éminent écrivain montalbanais, Frédéric Cayrou, capiscol de l'Escolo carolingien, qu'elle a maintes fois couronné.

### Connaissiez-vous cette tisane de santé ?

C'est celle que vous préparez comme une tasse de thé, avec Vichyfloze. Prise après le repas du soir, la tisane Vichyfloze qui associe les vertus de plantes médicinales choisies, aux propriétés bienfaisantes, du sel Vichy-Etat, stimule doucement le foie, les reins, l'intestin, Vichyfloze favorise la digestion et rappelle l'intestin à son devoir quotidien. Goût très agréable. 10 fr. 20 la boîte, ttes phies.

## Chronique du Lot CAMHORS

### CULTURE DU TABAC Conférences

On nous prie d'informer MM. les cultivateurs de la région que des conférences leurs seront faites sur la culture du tabac et son extension, par M. le Contrôleur principal de Cahors, aux dates et heures indiquées ci-après :

Dimanche 28 mars : mairie de Belmonet, à 10 heures ; mairie de Montcuq, à 11 h. 30 ; mairie de St-Matré, à 15 h. ; mairie de Rouffiac, à 17 h.

### L'inscription des consommateurs chez les cordonniers

Tous les consommateurs (à l'exception des enfants en bas âge porteurs de cartes de textiles L et B) devront, pour la réparation de leurs chaussures, s'inscrire chez un cordonnier ou réparateur de leur choix, conformément aux prescriptions du « code du cuir » récemment publié.

Les inscriptions commenceront le 1<sup>er</sup> avril. Les consommateurs devront se munir de leur carte d'alimentation et de leur carte de textiles, sur laquelle le cordonnier prélèvera le ticket « R ».

A partir de cette date, les consommateurs ne pourront faire ressembler leurs chaussures en cuir ou en caoutchouc que chez le cordonnier qu'ils auront choisi.

### A.L.E.P.S.

Appel aux anciens. — La législation des dix dernières années fait une place de plus en plus importante aux Associations d'anciens élèves.

Outre cela, ces Associations sont susceptibles de rendre de grands services à l'établissement (recrutement et placement des élèves, par exemple).

« On fait remarquer, d'un autre côté, que l'Axe professe sur la reconstruction de l'Europe des vues toutes différentes et qui découlent, notamment, des termes du communiqué publié à Rome à l'issue des entretiens Mussolini-Ribbentrop.

### Aux épiciers grossistes et détaillants du Lot

Une information de M. le Ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au ravitaillement me fait connaître que les tickets d'approvisionnement de 10 kg. de sucre portant les numéros 17.260, 17.261 et 17.262 ont été égarés.

### Comarades de la Route

de la Jeunesse Réunions : Tous les jeudis, 14 h., foyer de l'A.D.A.C., 23, quai de Regourd.

### Office des Mutilés Combattants du Lot

Un concours est ouvert pour l'admission à un emploi de rédacteur à l'Office départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et Pupilles de la Nation d'Eure-et-Loir.

### M. Frédéric Cayrou est élu Maître des Jeux Floraux

Dans sa séance du 19 mars 1943, l'Académie des Jeux Floraux a élu à l'unanimité maître des Jeux Floraux, l'éminent écrivain montalbanais, Frédéric Cayrou, capiscol de l'Escolo carolingien, qu'elle a maintes fois couronné.

### Connaissiez-vous cette tisane de santé ?

C'est celle que vous préparez comme une tasse de thé, avec Vichyfloze. Prise après le repas du soir, la tisane Vichyfloze qui associe les vertus de plantes médicinales choisies, aux propriétés bienfaisantes, du sel Vichy-Etat, stimule doucement le foie, les reins, l'intestin, Vichyfloze favorise la digestion et rappelle l'intestin à son devoir quotidien. Goût très agréable. 10 fr. 20 la boîte, ttes phies.

### NOS POMPIERS

Nous avons signalé dans notre dernier N<sup>o</sup> l'incendie qui a éclaté mardi après-midi dans un immeuble des impasses Serres et Saint-Ureisse.

Il est juste de noter tout spécialement que sans la promptitude des secours apportés par les pompiers de Cahors, le sinistre aurait pris de grandes proportions et exercé de gros ravages.

### LÉGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

#### Service des prisonniers

Colis. — Les difficultés croissantes de ravitaillement, d'emballage, et de transports imposent de nouvelles mesures pour l'envoi des colis aux prisonniers afin de réaliser une répartition égale des denrées mises par le Maréchal à la disposition des familles et des bien-faiteurs.

L'inscription des prisonniers devient obligatoire. Chaque prisonnier ne pouvant être inscrit qu'à une œuvre au choix de la famille ou du bienfaiteur le service légionnaire des Prisonniers invite les familles et les bienfaiteurs à venir se faire inscrire ou réinscrire pour ceux qui avaient déjà rempli cette formalité à l'occasion du colis de Noël.

La permanence sera ouverte à cet effet du jeudi 1<sup>er</sup> avril au samedi 17 avril, délai extrême pour les inscriptions, 24, rue Clemenceau pour les prisonniers du canton et de la ville de Cahors de 10 h. à midi et de 15 h. à 18 h.

« Dorénavant, les ordres sont impératifs, aucun colis ne sera plus confectionné pour les prisonniers qui n'auront pas été régulièrement inscrits. Qu'on y pense et qu'on vienne sans tarder prendre l'inscription, nos prisonniers ont besoin de colis.

### A.D.A.C.

Tous les anciens des Chantiers de Cahors et environ sont informés qu'une réunion aura lieu au Foyer de l'A.D.A.C., 23, quai de Regourd, Cahors, le lundi 29 mars à 21 h. précises. Je tiens à votre présence pour étudier avec vous la réorganisation de la section et pour vous parler du rôle de l'A.D.A.C. dans les événements actuels.

### Union Philatélique du Quercy

Le secrétaire informe les membres de la Société que le quorum n'ayant pas été atteint pour l'Assemblée du 21 mars 1943, une deuxième assemblée générale aura lieu le dimanche 4 avril 1943, à 10 h. 30, au siège social, mairie de Cahors.

### Distribution des cartes de lait

La distribution des cartes de lait pour le 2<sup>e</sup> trimestre 1943 aux enfants des catégories E, J1, J2 et aux malades soumis au régime lacté aura lieu aux dates ci-après et dans l'ordre suivant :

Vendredi 2 avril : lettres A et B.  
Samedi 3 avril : lettres C, D et E.  
Lundi 5 avril : lettres F, G, H, I et J.  
Mardi 6 avril : lettres K, L, M et N.  
Mercredi 7 avril : lettres O, P, Q et R.  
Jeudi 8 avril : lettres de S à Z.

### Trouvés mort

M. Latapie, entrepreneur de plomberie à Cahors, n'ayant pas vu à son travail un ouvrier chaudronnier nommé Joué, se rendit à son domicile, quai de Regourd.

### Accident du travail

M. Jean Maury, ouvrier forgeron, au cours de son travail, s'est blessé à l'œil droit.

### En déchargeant un wagon

En déchargeant un wagon de ballast, M. Saujouan tomba sur la voie. Dans sa chute, il se blessa à la main droite. Cet accident exigera 10 jours de soins.

### Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 28 mars et le lundi 29 jusqu'à midi par la pharmacie LAGARDE.

### Malaise des femmes de 40 ans

Les malaises qui gâchent la vie des femmes entre quarante et cinquante ans, résistent rarement aux gouttes Florides. Cette préparation végétale concentrée régularise la circulation et exerce une action bienfaisante sur l'organisme féminin. Elle prolonge la jeunesse et conserve la fraîcheur du teint. Le flacon de gouttes Florides : 14 fr. 30. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 12 fr. 25. Toutes Phies.

# CAHORS

## Boissières

**Nécrologie.** — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mne Noémie Paroles, décédée à l'âge de 73 ans.  
Nous adressons à tous les parents de la regrettée disparue nos sincères condoléances.

## Cabrereix

**Mort au champ d'honneur.** — Notre compatriote, Jouany Emile, classe 1922, soldat au 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, n'avait pas donné de ses nouvelles depuis mai 1940. Il est enterré au cimetière de Versigny (Oise), tombe n° 16.  
Nous saluons la mémoire de notre glorieux et regretté compatriote, dont nous prions la famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

## Lasbouygues

**Promotion.** — Nous apprenons avec plaisir, que notre sympathique institutrice, Mme Longuet, vient d'être promue au choix, à la 3<sup>e</sup> classe de ses fonctions. Félicitations.

Une indiscretion qui, nous l'espérons nous sera pardonnée, nous permet de dire que, sous sa haute direction, nos jeunes gens et jeunes filles préparent une séance, en faveur de nos chers prisonniers. Nous en reparlerons.

## Montgesty

**Carnet noir.** — La commune de Montgesty, déjà fort éprouvée ces derniers temps, est de nouveau endeuillée par deux autres décès.

M. Pélaprat, du village des Huttes, vient de s'éteindre au cours de sa 84<sup>e</sup> année. Les obsèques eurent lieu le 17 mars au milieu d'une nombreuse assistance.

M. Bénech, décédé à l'âge de 89 ans, au village de Maniot, était le doyen de notre commune. Très estimé de tous, le défunt fut accompagné à sa dernière demeure par de nombreux parents et amis. A ces deux familles nous présentons nos bien sincères condoléances.

## Montcuq

**Foire du 22 mars.** — Cours pratiqués : Gros bœufs de travail, de 22.000 à 25.000 fr.; attelages moyens, de 16.000 à 18.000 fr.; vaches de travail, de 14.000 à 16.000 fr.; génisses suitées, de 12.000 à 13.000 fr.; laurillons, de 10.000 à 11.000 fr., le tout la paire; vaches laitières, de 7.000 à 7.500 fr. l'une.

Suivant rendement : bœufs gras, de 250 à 500 fr.; vaches grasses, de 275 à 450 fr., le tout les 50 kilos; veaux, de 7.50 à 11 fr. 80; agneaux, 13 fr.; moutons gras, 12 fr., le tout le kilo, poids vif; brebis d'élevage, de 450 à 500 fr. pièce.

Porcelets, de 1.800 à 2.000 fr. l'un, suivant grosseur.

Au marché: œufs, 21 fr. 50 la douzaine; poulets, poules, lapins domestiques, aux cours de la taxe.

Prochaine foire le 7 avril.

## Puy-l'Évêque

**Carnet rose.** — Nous apprenons la naissance d'une superbe fillette prénommée Monique-Blanche, chez les époux Gauthier-Jarvier, place de la Bascule. Félicitations aux heureux parents et bonne prospérité au nouveau-né.

**Cinéma Clément.** — Dimanche 28 mars, en matinée à 15 h. et en soirée à 21 h. « Un de la Canebière », avec Alibert. Actualité et complément d'usage.

# Quintonine

plus utile que jamais

Toutes Pharmacies

## AVIS DE DECES

## et

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur BRUNEL et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

## Monsieur Auguste BRUNEL

décédé à Cahors à l'âge de 81 ans muni des sacrements de l'Eglise.  
Les obsèques ont eu lieu le jeudi 25 mars 1943.  
Pompes funèbres générales, 79, Bd Gambetta

## Votre intestin réclame

Il est incapable de fonctionner seul régulièrement. Venez-lui en aide en prenant le soir un comprimé Vichybol, au sel Vichy-Etat. Ce laxatif doux supprime la constipation en activant le foie et l'intestin. Ni fatigue, ni coliques. Ttes Pharm. 8 fr. 20. La boîte de Vichybol.

# UN MARI POUR LA FRIME

par WILLIAMSON  
ADAPTATION DE LOUIS D'ARVER

N° 22

Il s'était exprimé en français — un français remarquable pour un homme qu'elle jugeait de basse extraction. Et, sans un mot sur la prochaine rencontre, « Député de tous les engagements il sortit. — Qu'est-ce que cela veut dire ? se demanda Marlyse. A-t-il bluffé dans la taxi ? Ou bien a-t-il compris la monstrueuse folie de me terroriser ? » Elle aurait donné beaucoup pour le savoir. Peut-être le devina-t-elle.

Ostensiblement, sa mère mit le verrou. Elle le poussa même rudement et courut prendre Marlyse dans ses bras !  
— Ma pauvre enfant ! Que vous a-t-il fait ? Vous me faites l'effet d'une colombe fascinée par un serpent !  
Malgré son énervement et sa colère, Marlyse, chose curieuse, avait fréquemment envie de rire ! La pensée qu'elle était une colombe en face du grand et brutal Garth assimilé à un sinistre serpent lui parut vraiment comique. Mais il n'y avait, hélas ! rien d'autre qui fût comique dans la situation. Elle expliqua les choses comme elle les voyait pendant que sa mère ponctuait chaque révélation de ses lamentations.  
— C'est affreux, soupira Madame mère à la fin. Mais il n'y a rien réellement

# FIGEAC

## Durbans

**Service vicinal.** — M. Jean Bouton, cantonnier à Durbans, est nommé à Cambes.

## Marcilhac

**Accident.** — M. Charles Fages, carillonneur à Marcilhac, a été victime d'un accident en sonnant le glas pour un bébé de 2 mois, mort dans une ferme de la commune. Dès les premiers sons de la grosse cloche, la corde s'est rompue tout à coup et, M. Fages, soulevé un instant par l'élan initial est retombé si malheureusement qu'il s'est fracturé la cheville en plusieurs points. Les premiers soins lui ont été donnés par M. le Docteur Cousy, puis le blessé a été transporté à l'hôpital de Figeac. Souhaits de prompt rétablissement.

## Saint-Céré

**Le feu.** — Mercredi matin, à 4 heures, notre population était réveillée par l'appel de la sirène ; le feu venait de se déclarer dans une exploitation forestière du village de Latouille, près St-Céré. Aussitôt alertés, les pompiers de notre ville se rendirent sur les lieux du sinistre, mais en raison des proportions prises par l'incendie, l'action ne put être très efficace. A midi, les flammes prenaient encore de l'ampleur. On n'a pas encore estimé les dégâts qui seront très importants.

**Au Réa-Cinéma.** — Samedi 27 mars, en soirée, à 21 heures, Gaby Morlay et Charles Vanel dans « Le Diamant noir », avec un bon complément et les actualités françaises.

Exceptionnellement, cette semaine, le spectacle cinématographique aura lieu le samedi, en raison des deux soirées récréatives données par la Légion des Combattants, au profit des prisonniers, le dimanche 28 mars.

# GOURDON

## Gramat

**Naissances.** — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez M. et Mme Nalis, à la gare et également d'une fillette chez les époux Delmas, à Cavagnac. Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux aux bébés.

## Martel

**Mariage.** — Vient d'avoir lieu le mariage de Mlle Joséphine Magne avec M. Paul Magnette, demeurant tous les deux à Martel. Vœux de bonheur.

**Naissance.** — Est né, quartier des Dames, un garçon prénommé Guy, deuxième enfant des époux Vacher-Giraud. Compliments et vœux.

## Souillac

**Cinéma Vox.** — Vendredi 26, samedi 27, dimanche 28 mars en soirée à 21 h., dimanche matinée à 15 h., Alerme, Elvire Popesco, Jean Tissier dans : « L'Age d'Or », avec un bon complément et France actualités.

**Accident mortel.** — Samedi dernier vers 17 h., M. Eugène Colombié, manoeuvre à l'entreprise Douard, 31 ans, originaire de Toulouse et père de famille, a été happé par une machine qui venait de Brive à l'entrée du tunnel du Boulet à quelques kilomètres de Souillac. Il a été tué sur le coup. Ses obsèques ont eu lieu, à Souillac, le lundi 22 mars. Nous adressons à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

## REMERCIEMENTS

Monsieur CAUSSE Germain et ses fils ; les familles ROBIN Raymond, DELAUNAY, PLAIZE Octave, PLAIZE Aristide, Vve ROBIN, Vve MARGENAC, CARBONNIE, RELON, ROULLEAU, MALHE, Vve CAYRE remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

## Madame Théodora CAUSSE

Née ROBIN  
leur épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante.  
Pompes funèbres générales, 79, Bd Gambetta

## REMERCIEMENTS

Les familles BERBIE, GASCUEL, RIVIERE, BELOT, FRAYSSE, MOUSSET, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

## Madame Rose GASCUEL

Epouse BERBIE  
décédée à son domicile, 35, rue Victor-Hugo.  
Pompes funèbres générales, 79, Bd Gambetta

## PETITES ANNONCES

### LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS  
Achat, vente, échange  
M<sup>re</sup> ESTRADEL  
31, Boulevard Gambetta  
(En face le lycée de jeunes filles)  
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors  
J'achète tous modèles MACHINES A  
COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau,  
Cahors.

### « CAVES CADURCIENNES »

### Récupération

### des bouteilles champenoises

### jusqu'au 1<sup>er</sup> avril

La MAISON J. BARDIN et Cie, 5, rue de la Chanterie, Cahors, changera 3 bouteilles vides Champagne pour 1 bouteille pleine au prix homologué, soit Mousseux Méthode Champenoise ou Champagne Grande Marque.

### La plus brillante des Carrières

vous sera réservée si vous apprenez la COMPTABILITE par correspondance. Brochure explicite. N° 68 Z sur demande acc. de 3 frs par envoi. Cours T.F.J., 65, r. de la Victoire, Paris, IX.

Je cherche à louer environs de Cahors MAISON 3 à 5 pièces, eau et électricité si possible avec jardin ou petite terre. S'adresser au Bureau du Journal.

On demande GARÇON ou APPRENTI charcutier, Charcuterie Villes-Chadournes, rue Foch, Cahors (visa n° 139).

POULETTES Léghorn, début de ponte. Elevage des Mayrins, près Cahors, anc. route de Paris.

DEUX CHEVRES portantes. Elevage des Mayrins, près Cahors.

ETUDE DE MAITRE Jean FABRE

Notaire à Cahors (Lot)

### DEUXIEME INSERTION

Suivant contrat reçu par M<sup>re</sup> Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), le premier mars mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.) le trois mars mil neuf cent quarante-trois, Volume 785, Folio 64, n° 256,

Monsieur Antonin GUICHARD, agent d'assurances et négociant en chaussures, et dame Marie GRAT, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, 2, rue Nationale.

Ont vendu à Monsieur Henri BOSETTI, aspirant militaire, célibataire, demeurant à Cahors, 10, cours de la Chartreuse.  
Un fonds de commerce de marchand de chaussures au détail, exploité à Cahors, rue Nationale, n° 2, et comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et y attachés, le droit au bail verbal des locaux où s'exploite le dit fonds, le matériel servant à l'exploitation, la marchandise en magasin.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier mars mil neuf cent quarante-trois.

La présente vente a été publiée au Journal officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, dans le n° du 24 mars 1943.

Les oppositions, dans s'il y a lieu seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion renouvelant celle parue au Journal du Lot du 17 mars 1943 en l'étude de M<sup>re</sup> FABRE, notaire à Cahors, 2, rue J.-F. Caviolle.

Pour deuxième insertion. J. FABRE.

ETUDE DE MAITRE JEAN FABRE

Licencié en droit, notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par Maître JEAN FABRE, notaire à Cahors (Lot), le dix mars mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.), le dix-sept mars mil neuf cent quarante-trois, volume 785, folio 72, n° 371.

La Société PECHMALBEC et Cie dont le siège social est à Cahors, 3, rue du Maréchal-Foch, a été modifiée ainsi qu'il suit :

Les membres de la Société au cours d'une réunion tenue au siège social le six février mil neuf cent quarante trois ont décidé d'accepter la démission de Madame PECHMALBEC, gérante de la Société.

Comme conséquence de cette démission, il a été décidé que cette gérance serait confiée à l'avenir à Monsieur Jean PECHMALBEC, non associé, ancien employé de banque, demeurant à Cahors, 4, rue du Maréchal-Foch. Lequel a déclaré l'accepter.

Aucune autre modification n'a été apportée aux statuts.  
Deux expéditions dudit contrat ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de Cahors, le vingt-quatre mars mil neuf cent quarante trois.  
Pour insertion, J. FABRE.

### ETUDE DE M<sup>re</sup> PAUCIS Notaire à Agen

### CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>re</sup> Paucis, notaire à Agen, le 3 mars 1943.  
M. Charles-François MONMOTON, directeur commercial de la maison Clere, domicilié à Paris, 10, rue de la Boétie ;  
M. Etienne TORDEUX, industriel, demeurant à Aiguillon (Lot-et-Garonne) ;  
Et M. André DOGON, industriel, demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine), 74, rue Borghèse.

Ont formé entre eux une Société à responsabilité limitée ayant pour objet l'exploitation de l'établissement commercial de brocante que M. MONMOTON faisait valoir à Cahors et qui a été par lui apportée à la Société.

La dénomination de la Société est « Société générale de récupération du Sud-Ouest ».

Le siège social est à Aiguillon (Lot-et-Garonne).

La durée de la Société a été fixée à dix années à compter du 3 mars 1943.

M. MONMOTON a apporté à la Société le fonds de commerce de brocante qu'il possédait et exploitait à Cahors, rue du Tapis-Vert, n° 4, inscrit au registre du commerce de Cahors sous le n° 4948 et comprenant : la clientèle, l'achalandage, le nom commercial et le droit à la location verbale des lieux où ce fonds de commerce est exploité le tout d'une valeur de ..... 5.000

M. MONMOTON a apporté en outre à la Société la part, soit les treize vingt-huitièmes, lui appartenant indivisiblement avec M. TORDEUX propriétaire du surplus, dans une camionnette marque Citroën, type C6, d'une valeur estimative de vingt-huit mille francs, soit pour ladite part ..... 13.000

M. TORDEUX a apporté à la Société les quinze vingt-huitièmes lui appartenant dans la même camionnette pour ..... 18.000

Ensemble ..... 15.000

33.000

Total des apports en nature

Les associés ont apporté en espèces à la Société :

M. MONMOTON, la somme de sept mille cinq cents francs ..... 7.500

M. TORDEUX la somme de ..... 7.000

Et M. DOGON, la somme de ..... 2.500

50.000

Total des apports constituant le capital social ..... 50.000

Le capital social a été fixé à la somme de 50.000 francs et divisé en cent parts sociales de cinq cents francs chacune.

En représentation de leurs apports en nature, il a été attribué :

— à M. MONMOTON : trente-six parts ;

— à M. TORDEUX : trente parts.

Soit, en tout, soixante-six parts.

Les trente-quatre parts de surplus ont été attribuées en rémunération de leurs apports en espèces, savoir :

— quinze parts à M. MONMOTON ;

— quatorze parts à M. TORDEUX ;

— cinq parts à M. DOGON.

La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés et qui peuvent être pris même en dehors d'eux.

M. TORDEUX a été nommé seul gérant pour une durée d'un an à compter du 3 mars 1943. Toutefois, il demeurera indéfiniment en fonction à moins de décision contraire des associés, prise dans les conditions prévues aux statuts.

Le gérant peut se démettre de ses fonctions à la condition d'avertir les associés de son intention à cet égard six mois au moins à l'avance.

La Société n'est pas dissoute par l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la Société n'est pas dissoute. Elle se continue avec les associés survivants et la veuve et les héritiers et représentants de l'associé décédé lesquels, s'ils demeurent dans l'indivision, doivent se faire représenter au sein de la Société par un seul d'entre eux.

La Société pourra être dissoute en cas de perte de la moitié du capital social constatée par l'inventaire.

La liquidation de la Société sera faite par le gérant ou, à défaut, par l'un des associés nommé conformément à l'article 25 des statuts. Le liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser l'actif social et régler le passif.

Deux expéditions de l'acte constitutif de la Société ont été déposées au greffe du Tribunal de Commerce de Cahors, le 25 mars 1943.

Les déclarations de créances par tout créancier de l'apporteur du fonds de commerce (article 7 de la loi du 17 mars 1909 modifié par l'article 12 du décret du 29 novembre 1939) devront être faites au greffe du Tribunal de Commerce de Cahors au plus tard dans les trente jours de la présente insertion.

Pour extrait et mention, PAUCIS, notaire.

### ETUDE DE M<sup>re</sup> BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en droit  
Notaire à Cahors

### DEUXIEME INSERTION

Suivant contrat passé devant M<sup>re</sup> BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le premier mars mil neuf cent quarante-trois, enregistré le cinq mars 1943, volume 785, folio 67, numéro 272.

Monsieur Joseph GIRARD, négociant, et Dame Gabrielle-Thérèse dite Henriette MOSTOLAT, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, Boulevard Gambetta, n° 79.

Ont vendu à Monsieur André-Joseph LAFON, employé de commerce, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta, n° 79.  
Un fonds de commerce de tissus en tous genres et chemiserie, exploité à Cahors, Place du Marché, ensemble l'enseigne de « AU PARADIS DES DAMES » sous laquelle ledit fonds est connu et exploité, la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés, le matériel et l'agencement le composant, les marchandises neuves existant en magasin.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de M<sup>re</sup> BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Avis de la présente vente a été donné dans le Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, le 24 mars 1943.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les vingt jours de la présente insertion, au domicile élu par les parties, à Cahors, chez Maître BOUYSSOU, notaire.

Pour deuxième insertion.

Signé : Bouyssou, notaire.

### ETUDE DE M<sup>re</sup> BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en droit  
Notaire à Cahors

### DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par M<sup>re</sup> BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le vingt février mil neuf cent quarante-trois, enregistré le 26 février 1943, volume 785, folio 56, case 209 ;  
Madame OURCIVAL Victorine - Zilla, veuve CHEYROUZE Jean-Baptiste, demeurant à Cahors, rue des Capucins, n° 4 ;  
Madame CHEYROUZE Renée-Jeanne-Marie, épouse de Monsieur SÉGALA François-Jean, comptable, demeurant à Cahors, rue du Maréchal-Foch, n° 10 ;  
Monsieur CHEYROUZE Robert - Jean - Louis - Basile, contrôleur du ravitaillement, demeurant à Figeac ;  
Madame CHEYROUZE Elise-Raymonde, épouse de Monsieur PRUNEAU Louis, ingénieur, demeurant à Neuilly-sur-Seine ;

Ont donné à loyer pour une durée qui commencera à courir le premier février mil neuf cent quarante-trois pour se terminer le dernier jour du troisième mois qui suivra la date de cessation des hostilités actuellement en cours entre la France et l'Allemagne :

A Monsieur BROUHEOUX Roger, employé de commerce, domicilié à Wasquehal (Nord), Villa Les Lauriers, rue du Haut-Village, actuellement à Cahors, 1, rue Pasteur ;

Un fonds de commerce de marchand forain, toiles et draperies en tout genre pour toute la France, ensemble la clientèle et l'achalandage y attachés et le nom commercial.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Avis de la présente location a été donné dans le Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, le 24 mars 1943.

Les oppositions devront être faites dans les vingt jours de la présente insertion au domicile élu par les parties, à Cahors, chez Maître BOUYSSOU, notaire.

Pour deuxième insertion.

Signé : BOUYSSOU, notaire.

### ETUDE DE M<sup>re</sup> BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en droit  
Notaire à Cahors

### DEUXIEME INSERTION

Suivant acte passé devant M<sup>re</sup> BOUYSSOU, notaire à Cahors, le neuf mars mil neuf cent quarante-trois, enregistré le 12 mars 1943, volume 785 bis, folio 69, numéro 354 ;

Monsieur GERNOLLES René-Jean-Henri-Marie, employé à la Cie du Bourbonnais, transporteur, et dame LASVÈNES Adrienne-Marcelle, mariés, domiciliés à Cahors, rue Maréchal-Foch, n° 25 ;  
Ont vendu à Monsieur OLIVE Alexandre-Albert, demeurant à Cahors, 18, rue des Cadourques ;

Une carte de transport à la demande de marchandises diverses sur tous itinéraires et toutes distances pour un camion deux tonnes cinq, ensemble la clientèle et l'achalandage attachés à la dite carte ainsi que tous droits afférents à cette carte pour l'immatriculation dans les divers comités techniques.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de M<sup>re</sup> BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Avis de la présente vente a été donné dans le Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, le 24 mars 1943.

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans les vingt jours de la présente insertion au domicile élu par les parties, à Cahors, chez M<sup>re</sup> Bouyssou, notaire.

Pour deuxième avis.

Signé : BOUYSSOU, notaire.

### Pour vendre rapidement sans frais

IMMEUBLES — PROPRIÉTÉS — COMMERCES

Cabinet Indicateur Immobilier

R. MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Expertises & renseignements gratuits

T. 535

### Toutes Ventes Immobilières et Commerciales sans aucuns frais

CABINET IMMOBILIER

25<sup>e</sup> année R. C. 1662

J. DELARD, 1, rue M<sup>re</sup> Joffre, CAHORS

Expertises & renseignements gratuits Prêts hypothécaires